Temps et espace en Égypte ancienne

Gaëlle Chantrain & Jean Winand[[1]](#footnote-1)

En dépit de certaines critiques qui lui sont parfois adressées, l’hypothèse selon laquelle les relations temporelles sont des dérivées des relations spatiales nous paraît suffisamment étayée pour rendre compte des multiples interactions observables dans la culture de l’Égypte ancienne, considérée ici dans un sens très large. Les orientations cognitives et fonctionnelles de la linguistique, relayées par des expérimentations en psychologie et des observations sur le développement des jeunes enfants, ont mis en évidence l’importance de la découverte de certaines propriétés du corps dans la perception de l’espace (notion d’avant-arrière, haut-bas, gauche-droite, notion de mouvement), ainsi que de la prise en compte d’expériences simples appartenant à ce qu’on pourrait appeler la physique naïve, comme la relation contenant-contenu (principe d’inclusion), ou la relation de causalité (avant-après).

Dans ce chapitre introductif, nous nous sommes volontairement limités à certaines manifestations de cette complémentarité dans les moyens de dire le temps et l’espace. Dans un premier temps, nous nous sommes plus précisément attachés au langage, qui est au cœur de ce laboratoire où se forgent les relations entre temps et espace (**§ 1**). Nous porterons sur le langage un triple regard : le lexique, certaines manifestations de la phraséologie et le système grammatical. Dans ces trois domaines, en partie liés, des moyens utilisés par l’égyptien ancien pour exprimer des relations spatiales ont été mobilisés, parfois tels quels, parfois de manière un peu détournée, pour être mis au service de l’expression du temps.

Dans une deuxième section (**§ 2**), nous abordons les conceptions générales que les Égyptiens avaient sur le temps, en utilisant une échelle qui varie du temps macroscopique, celui de l’univers, celui qui fut inauguré lors de la Première Fois (zp tpj) et qui boucle à l’infini (r nHH Hna D.t), jusqu’au temps microscopique, celui de l’individu dans ses activités journalières, où la durée et la position relative des événements les uns par rapport aux autres, notamment dans les contrats et les actes administratifs, revêtent une importance capitale.

Enfin – mais de manière plus limitée –, nous avons tenu à élargir la réflexion à d’autres domaines de la civilisation égyptienne (**§ 3**). Notre but est ici de considérer certaines formes de représentation du monde, par exemple par le dessin ou par le récit, à la lumière des principes généraux qu’on peut mettre en évidence dans l’organisation du langage ou dans les conceptions générales du temps afin de déterminer dans quelle mesure ces pans de l’activité humaine sont conceptuellement solidaires (et, dans l’affirmative, avec quel degré de liberté), ou si, au contraire, il faut prendre acte du caractère hétérogène, non solidaire, de la civilisation égyptienne. Comme nous le verrons, il n’y a pas de réponse unique à cette question; en fonction des domaines culturels et des époques, des phénomènes de continuité ou de rupture se laissent deviner.

1. Espace et temps linguistiques

Dans cette section, nous traitons d’abord du lexique en rapport avec l’espace et le temps (**§ 1.1**), avant d’ouvrir l’horizon aux expressions temporelles bâties sur des métaphores spatiales (**§ 1.2**), et nous terminons par quelques considérations sur le temps grammatical (**§ 1.3**).

1.1. Le lexique

Le lexique à l’intersection de l’espace et du temps mériterait une enquête approfondie, qui excèderait de beaucoup les limites de cette présentation. Nous sommes volontairement restreints à deux catégories : d’abord les prépositions – et accessoirement les adverbes qui en sont dérivés – (**§ 1.1.1**), ensuite des lexèmes spécialisés dans l’expression du temps non borné[[2]](#footnote-2) et se trouvant à l’intersection avec le domaine de l’espace (**§ 1.1.2**).

1.1.1. Les prépositions

L’égyptien ancien possède quelques prépositions susceptibles d’exprimer à la fois la localisation spatiale et temporelle. Les plus connues sont sans doute m, r et Hr, qui forment un groupe particulier dans la mesure où elles ont aussi été intégrées dans la formation de certains temps grammaticaux (voir *infra*, § 1.3).

La préposition m exprime la relation fondamentale d’inclusion : A m B signifie « A est dans B ». Cette relation fondamentale peut rendre une localisation spatiale (m pr.f« chez lui »), une localisation temporelle (m pA hrw « aujourd’hui »), mais aussi une situation sociale (jw.f m sS « il est scribe ») ou psychologique (m qnd « en colère »).

La préposition r exprime la relation entre deux entités, induisant généralement une vectorialité : A r B signifie « A est relation avec B », de là « A est en situation d’aller vers B ». La préposition r apparaît ainsi comme le pendant dynamique de m (voir le contraste entre jw.f m sS « il est scribe » et jw.f r sS « il sera scribe »). Dans les relations spatiales, la préposition est généralement associée à des verbes de mouvement pour exprimer la direction. Dans l’expression du temps, en dehors des expressions phraséologiques fondées sur le mouvement (cf. *infra*, 1.2), la préposition r se rencontre dans quelques locutions (par exemple, x hrw.w/Abd.w/rnp.wt r pAy/tAy « x jours/mois/années jusqu’ici ») et elle entre dans la composition de plusieurs prépositions composées, comme premier ou second élément (r-SAa-m « depuis », r-SAa-r « jusqu’à », nfrj.t-r « jusqu’à »). On la trouve aussi devant certaines formes verbales pour exprimer la limite droite d’un intervalle temporel (r sDm.t.f « jusqu’à ce qu’il ait entendu »).

Quant à la préposition Hr, elle exprime fondamentalement une localisation verticale, « sur, au-dessus » ; avec les verbes de mouvement, elle est souvent associée à la notion de passage (jw.f Hr xd m-sA jb.f Hr xAs.t « et il alla vers le nord suivant son désir à travers le désert », *Prédestiné* 5,2). Dans la sphère temporelle, on la trouve pour indiquer le moment où une situation s’actualise (Hr aHa.w mtr.t « au moment de midi », pBM 10053-II, v° 2,6-7), parfois en combinaison avec m, pour préciser un moment dans un espace plus vaste (m hrw pn Hr tr n rwhA « en ce jour, au crépuscule », pCGC 52002, r° 7). La préposition Hr peut encore exprimer le délai dans lequel une activité doit prendre place dans le futur (Hr 6 rnp.t « dans un laps de 6 ans », pAnastasi V, 13,7).

Certaines prépositions expriment très clairement à l’origine une notion spatiale. C’est par exemple le cas de la préposition Dr, dérivée de Drw « limite » (que l’on retrouve dans l’expression r-Dr.f « en totalité »), qui connaît des emplois comme préposition pour exprimer la limite gauche (« depuis » : Dr hAw xpr Xr-HA.t « depuis l’époque advenue précédemment », *Urk*. IV, 1448,8 ; Dr Hsb.t x « depuis l’an de règne x », Dr Xr-HA.t « depuis toujours ») et comme conjonction de subordination[[3]](#footnote-3).

Tout ceci est bien connu et ne demande pas de longs développements. On nous permettra cependant d’insister sur deux points qui n’ont guère suscité jusqu’ici l’attention.

1) Tout d’abord, les prépositions spatiales qui expriment une relation horizontale orientée en fonction de la frontalité (avant-arrière) sont largement préférées pour exprimer des relations temporelles. Les prépositions spatiales exprimant une relation verticale sont nettement moins fréquentes dans des acceptions temporelles. En dehors de Hr, dont les emplois ont été rappelés ci-dessus, il faut mentionner xr, que l’on retrouve dans l’expression xr Hm n nj-swt bjtj « sous la Majesté (lit. de la Personne) du roi de Haute et de Basse Égypte » figurant dans les datations officielles.

Les prépositions spatiales exprimant la latéralité (sur le côté de, à la gauche/droite de, etc.) ne semblent pas susceptibles d’acceptions relevant de la dimension temporelle. D’un point de vue typologique, l’égyptien ne se comporte pas de manière très différente de beaucoup de langues, même si on relève parfois quelques expressions marginales (par exemple, en français, « parallèlement à ces événements », pour indiquer une concomitance)[[4]](#footnote-4).

Les adverbes de temps sont fréquemment tirés de prépositions (r-HA.t, Xr-HA.t, Hr-sA, etc.). D’autres ont une origine différente, qui révèle parfois leur lien avec la spatialité. Un bon exemple à cet égard est fourni par l’adverbe an « de nouveau » (Winand 2008), formé sur le verbe ann « faire demi-tour », dont le classificateur () implique l’idée générale de mouvement.

2) La polyvalence de nombreuses prépositions ne doit pas être généralisée à l’ensemble de la classe. C’est ainsi que certaines prépositions de lieu ne sont pas attestées – si ce n’est exceptionnellement – dans le domaine du temps. C’est notamment le cas de m-Xnw « à l’intérieur de »[[5]](#footnote-5), n-Hr « devant », r-aqA « en face de », r-HA.t « devant », r-gs « à côté de », HA « derrière », Hr-jb « au cœur de », Hr-tp « au-dessus de », Hr-DADA « au-dessus de », Xr « sous ». Pour certaines, l’explication réside sans doute dans le fait qu’elles constituent des expressions nouvelles, qui sont venues s’ajouter à des prépositions simples, lesquelles connaissaient déjà des emplois dans le domaine temporel; c’est le cas de m-Xnw et de Hr-jb, qui viennent en quelque sorte « doubler » la préposition m. Un constat similaire peut être fait pour Hr-tp, Hr-DADA, qui tendent à se substituer à la préposition simple Hr dans l’expression de la spatialité.

D’autres prépositions spatiales se rencontrent rarement avec un sens temporel; c’est le cas de r-jwd « entre », qui sert à exprimer un intervalle de temps séparant une activité du moment de référence (donc entre x et t°), avec parfois un effet de sens itératif :

ex. 1 : j.jr.j hAb n.k jw 20 n hrw r-jwd.f

« je t’ai écrit il y a 20 jours » (pDeM 8, 9)

ex. 2 : dj.f mn n.j wa mdq.t r-jwd hrw 5

« il a fait établir pour moi une cruche tous les cinq jours » (pBM 10326, 11)[[6]](#footnote-6)

Certaines prépositions spatiales, exclues de l’expression du temps, se retrouvent néanmoins sous d’autres formes, soit comme adverbe, soit comme adjectif nisbé, dans la sphère temporelle. Par exemple, m-bAH, qui n’est attesté qu’avec un sens spatial, retrouve un sens temporel dans le nisbé jmj.w-bAH « les prédécesseurs, les ancêtres », et comme adverbe :

ex. 3 : wn.k aHa.tw m-bAH nA sr.w m tA HA.t

« tu étais précédemment en présence des magistrats » (pMayer A, 8, 3-4)

Inversement – encore que ce soit plus rare – certaines prépositions à valeur temporelle ne semblent pas pouvoir fonctionner avec une valeur spatiale. C’est notamment le cas de Dr « depuis ». D’autres se sont progressivement spécialisées dans l’expression du temps, comme m-xt, dont le sens locatif, bien présent en égyptien de la première phase, s’est totalement estompé en néo-égyptien. Enfin, on assiste parfois à des spécialisations dans la répartition des rôles. C’est ainsi que, toujours en néo-égyptien, m-sA n’exprime qu’une relation spatiale, « après »[[7]](#footnote-7), tandis que Hr-sA prend en charge l’expression de la postériorité temporelle (également comme adverbe « ensuite »)[[8]](#footnote-8).

1.1.2. Les mots du temps (et de l’espace)

Dans cette section sont présentés une série de lexèmes se trouvant à l’intersection entre temps et espace. Ils sont abordés à travers deux notions: celle de limite (dans le temps et l’espace) et celle d’espace et de temps personnels.

1.1.2.1. La notion de limite dans l’espace et le temps: tAS, Dr.w et Hnty

La notion de limite, de frontière, peut être exprimée de plusieurs façons en égyptien. On ne s’étendra ici pas trop dans le détail, étant donné que ce thème est repris ailleurs dans ce volume[[9]](#footnote-9). Toutefois, cet article se voulant une introduction générale, il convient d’au moins les présenter.

Le premier terme est tAS. Celui-ci a fait l’objet d’une étude détaillée par Galán[[10]](#footnote-10), qui en a conclu que la notion de frontière-tAS s’applique essentiellement aux territoires sous influence égyptienne, que ce soit au sein du pays lui-même ou dans sa zone de contrôle. Une frontière-tAS peut être transgressée, et elle peut s’appliquer à des entités délimitées de taille et d’importance différentes (une ville, un nôme, le pays). Le terme tAS désigne une limite spatiale. Il ne semble pas pouvoir être employé dans le domaine temporel.

Les frontières-Dr.w désignent une limite généralement extérieure à la zone d’influence égyptienne. C’est une limite qui peut être repoussée, lorsqu’on élargit cette zone d’influence, mais pas franchie. Par ailleurs, Dr.w désigne la frontière en elle-même, mais aussi le territoire qu’elle délimite.

Le terme Dr.w peut également s’appliquer au domaine temporel, le plus souvent dans un contexte cosmique. Dans ce cas, il ne désigne que la limite d’une étendue temporelle, et non l’étendue elle-même. Dr.w peut alors être utilisé en parasymétrie avec le terme Hnty, dont il constitue, dans certains contextes, un quasi-synonyme. C’est sur ce dernier lexème qu’on s’étendra davantage ici[[11]](#footnote-11).

Originellement écrit Hn.t [[12]](#footnote-12) ou Hnty  ; [[13]](#footnote-13), Hnty est réinterprété et écrit comme un duel[[14]](#footnote-14), à partir de la 18e dynastie avec un redoublement du même répétiteur phonétique () ou/et du même classificateur ().

Le lexème Hnty est susceptible de prendre un sens spatial ou un sens temporel. C’est le sens spatial qui est attesté en premier, dès l’Ancien Empire. Ainsi, dans les *Textes des Pyramides*, Hnty exprime l’idée d’une étendue linéaire, d’un parcours[[15]](#footnote-15).

ex. 4 : wD ppy nfr-kA-ra mdw n jxm.w-sk Xn.t(w) ppy nfr-kA-ra m Hnty 

« et Pépi Néferkarê donnera des ordres aux impérissables, de sorte que Pépi Néferkarê soit emmené (en bateau) sur le parcours (du ciel) » (Pépi II, *PT* 697, §2173 b-c)[[16]](#footnote-16)

À la même époque, Hnty peut aussi exceptionnellement désigner une période dont la durée est quantifiée[[17]](#footnote-17). Dans les deux cas, il s’agit donc une entité délimitée, dans l’espace ou dans le temps.

ex. 5 : hA.n(.j) m jrTt maxr trrs jrTt m Hn.t(y)  Abd.w 8

« Dans une période de 8 mois, je suis revenu par jrTt, à savoir maxr, trrs et jrTty » (Autobiographie d’Herkhouf, 6 = *Urk*. I, 125, 4)

Au Moyen Empire, la signification de Hnty s’étend à la notion de limite, aussi bien dans le domaine spatial que temporel. On peut alors le trouver en symétrie avec Drw :

ex. 6 : dj.sn n.k nHH nn Drw.f D.t nn Hnty.s 

« puissent-ils te donner le temps-nHH sans fin, l’éternité-D.t sans limite » (*Sinouhé* (B), pBerlin P 3022, 212)

Au Nouvel Empire, Hnty se maintient principalement en égyptien de tradition. Le sens spatial semble disparaître après la 18e dynastie. Le sens temporel demeure quant à lui et connaît un développement puisque sa signification s’étend de la limite d’une période à la période elle-même, qui est généralement conçue comme longue. Il est intéressant de constater que c’est toutefois le classificateur spatial  et non le classificateur temporel  qui demeure majoritaire.

ex. 7 : km.n.k Hnty  Aw

« tu as achevé une longue période » (pBerlin P 3049, col. 15, 2)

Le concept de Hnty, spatial puis temporel, implique donc au moins trois composantes : linéarité, finitude et complétude. Le point de contact entre les sens spatiaux et temporels se situe à la fois dans la notion de parcours, d’étendue délimitée (qu’elle soit spatiale ou temporelle) et de limite elle-même. Le concept spatio-temporel de Hnty met bien en exergue le fait que la finitude du temps va de pair avec la finitude du monde physique.

1.1.2.2. L’expression du temps et de l’espace personnels : hAw et rk

On vient d’aborder le cas du lexème Hnty, dont on a vu qu’il se trouvait à l’intersection des domaines du temps et de l’espace. Il n’est pas le seul dans ce cas. En effet, les champs sémantiques du temps et de l’espace étant contigus, certains recouvrements existent. Ceci induit des cas de colexicalisation incluant des significations relevant des deux domaines. On abordera ici les cas de deux autres lexèmes : hAw et rk.

Les locutions ou expressions temporelles sont souvent basées sur des représentations spatiales, et le mouvement dans le temps (ou le temps en mouvement), exprimé par un mouvement dans l’espace[[18]](#footnote-18). Cette contiguïté se reflète également dans les classificateurs. En effet, comme on l’a vu avec Hnty, il n’est pas rare de trouver des lexèmes temporels adoptant des classificateurs spatiaux. Ceux-ci servent généralement à appuyer un trait sémantique du lexème dans un ou plusieurs de ses sens (ex : délimitation, linéarité). On en verra des applications ci-après.

Le lexème hAw est polysémique[[19]](#footnote-19). Il colexicalise plusieurs significations organisées autour d’une même image, celle d’un cercle, d’une collection d’éléments autour d’un individu. Il est ainsi susceptible d’adopter quatre sens différents, issus de domaines sémantiques distincts :

* un sens temporel : « époque, temps de vie »
* un sens spatial : « voisinage, proximité »
* un sens animé : « famille, entourage »
* un sens matériel/abstrait : « biens, possessions » ou « affaires »

L’usage des classificateurs de hAw évolue en fonction de l’époque et du développement de sa polysémie. Dans les textes hiératiques, jusqu’à la 19e dynastie, hAw dans les sens temporel, spatial et matériel est écrit avec le groupe . hAw dans le sens « famille, entourage » est quant à lui déjà souvent écrit avec le groupe . La première différence marquée par les classificateurs est donc, assez naturellement, animé *vs*. inanimé.

Le processus de réorganisation des classificateurs[[20]](#footnote-20) débute dans le courant de la 19e dynastie pour s’achever à la fin de la 20e dynastie/début de la 21e dynastie. On a désormais quatre (groupes de) classificateurs, pour quatre significations de hAw :

* hAwtemps « temps, époque » :  ; 
* hAwespace « proximité, emplacement » : 
* hAwanimé « entourage » : 
* hAwmatériel/abstrait « biens, affaires, dépenses » : 

Au tournant des 21-22e dynasties, le sens temporel de hAw évolue vers une nouvelle signification : « temps de vie ». Cette évolution se reflète dans les classificateurs utilisés : le disque solaire est désormais remplacé par le groupe , alliant un classificateur temporel à un classificateur spatial. Ce dernier est vraisemblablement employé afin d’exprimer visuellement l’implication de linéarité adoptée par hAw.

ex. 8 : bn jw.j (r) dj.t Ax.w jm.f an zp-sn m hAw.f  nb <n> anx

« je ne permettrai absolument pas qu’ils aient à nouveau du pouvoir magique sur lui pendant tout son temps de vie » (pBM 10587, 97-98)

Comme mentionné précédemment, le dénominateur commun entre les différentes acceptions de hAw est l’idée d’un cercle, d’une collection d’éléments dont l’individu est le centre. Ce cercle regroupe donc tout ce qui gravite autour de cet individu, aussi bien matériellement (au sens large : possessions, entourage) qu’abstraitement : le temps et l’espace dans lesquels vit l’individu considéré. Cet espace-temps peut se trouver dans le passé ou dans le présent, à la différence de rk[[21]](#footnote-21), qui est cantonné au passé dans la grande majorité des cas et désigne une époque révolue (ou dont on espère qu’elle sera révolue).

Le sens temporel de hAw semble attesté avant le sens spatial, lequel est essentiellement restreint aux textes royaux.

ex. 9 : aHAwty pr-a Hr prj.w nn aHa m hAw.f 

« un combattant valeureux sur le champ de bataille, personne ne peut se tenir à sa proximité » (Stèle Boston MFA 23733 = *Urk*. IV, 1229, 18)

Le rapport de hAw à l’espace est particulièrement intéressant. En effet, sa polysémie est le résultat d’une représentation mentale basée sur la spatialisation des relations que l’individu entretient avec les différents éléments de sa réalité. Le sens spatial de hAw constitue quant à lui une appropriation physique de cet espace virtuel.

Attesté dès l’Ancien Empire, le lexème rk se maintient jusqu’en néo-égyptien ; il semble qu’on n’en trouve plus trace en démotique[[22]](#footnote-22) ni en copte. Il est en revanche bien présent en égyptien de tradition jusqu’à l’époque gréco-romaine.

Ainsi qu’on l’a déjà évoqué plus haut, rk, dans son acception temporelle, signifie « époque » et réfère à un temps révolu, du passé[[23]](#footnote-23). Dans la grande majorité des cas, rk se rapporte à une personne de haut rang : un roi du passé, un dieu, ou encore un ancêtre[[24]](#footnote-24). Dans de très rares cas, il peut référer à une situation, que l’on souhaite bientôt révolue.

ex. 10 : Dd.tw <n>.k HDj rk n mn

« puisses-tu être appelé ‘celui qui détruit le temps de la souffrance’ » (*Mérikarê*, pPetersburg 1116 A, v° 13,1 (E 142))

La polysémie de rk est plus réduite que celle de hAw, puisque ce lexème ne prend que deux acceptions : une temporelle et une spatiale. Deux critères principaux semblent régir l’emploi de rk : les degrés d’idéologie et de littérarité du texte. rk apparaît ainsi dans les textes où le niveau d’au moins un de ces deux critères est élevé (textes royaux, religieux, littéraires). Il n’y a donc pas d’attestation de rk dans les textes de la pratique (lettres, textes administratifs). Le lexème rk employé dans un sens spatial est caractéristique des textes royaux, ce qui, on l’a vu, est également le cas pour hAw.

Il exprime la proximité par rapport à un individu (le roi), un groupe d’individus (l’armée) ou un endroit (tA-mri). À la différence de hAw, rk semble toujours référer à un élément égyptien (ou sous influence égyptienne). L’idée de cercle entourant l’élément de référence semble être présente dans le sens spatial de rk. En effet, rkespace peut dans de nombreux cas se traduire par « autour de ».

ex. 11 : sbty n ds m rk tA-mrj

« un rempart de pierre autour de l’Égypte » (Stèle Abou Simbel 1er mariage hittite, 3 = K*RI* II, 235, 8)

rk prend le classificateur temporel  dans la quasi-totalité des cas, pour les sens temporel aussi bien que spatial. On compte également une attestation du groupe [[25]](#footnote-25). La présence du classificateur  ne semble pas justifiée par un sens particulier de rk ; il s’agit de la signification temporelle habituelle (l’époque de X).

1.1.2.3. Lexique temporel et distribution par genres littéraires

 La distribution des lexèmes temporels peut donc varier en fonction des genres littéraires. Ainsi, certains lexèmes ne sont attestés que dans les textes avec un haut degré d’idéologie (rk, Hnty). Dans le cas des lexèmes polysémiques, il se peut aussi que certaines significations soient attestées majoritairement, voire exclusivement dans des genres particuliers. C’est notamment le cas de hAw pour lequel on peut faire deux observations : le sens spatial de hAw est essentiellement attesté dans les textes royaux et son sens matériel/abstrait est attesté majoritairement dans les textes de la pratique. Il est possible qu’une désolidarisation de hAw [matériel/abstrait] en un lexème distinct se fasse à un moment donné, sa distribution étant très différente de celle des autres acceptions du terme[[26]](#footnote-26). On aurait alors affaire à un stade intermédiaire au Moyen Empire et dans quelques attestations du Nouvel Empire où hAw est traduit par « affaires » et où le lien avec les autres acceptions du lexème reste transparent.

ex. 12 : swDA-jb pw n nb a,w,s r-ntt hAw nb n nb a,w,s aD wDA m s.t.sn nb.t

« c’est une communication pour le maître, VSF : toutes les affaires du maître VSF sont saines et en bonne forme, à leurs places » (pUC 32199, 2)

Les dictionnaires différencient au moins hAwanimé des autres acceptions du lexème. Il est vrai que la différenciation est dans ce cas très tôt faite au niveau des classificateurs sémantiques, et que le clivage animé/non animé apparaît comme plus radical que les autres nuances sémantiques. Du point de vue pratique, le choix peut donc se comprendre, même s’il ne peut être entièrement motivé par l’analyse sémantique de hAw[[27]](#footnote-27).

En observant la répartition d’un plus large échantillon du lexique temporel et en effectuant des enquêtes (même plus ponctuelles) dans d’autres domaines sémantiques, il apparaît que les textes littéraires fonctionnent comme un « ascenseur » entre les textes de l’idéologie et les textes de la pratique. Ils font le lien entre ces deux pôles et emploient un lexique composite (constitué d’éléments présents dans ces deux pôles) et aussi un certain nombre de traits caractéristiques, qui peuvent d’ailleurs être raffinés selon le genre précis du texte littéraire (fiction, sagesse, …) et la datation du texte.

Par ailleurs, dans les textes littéraires toujours, aussi bien le temps que l’espace sont employés comme outils pour indiquer la linéarité d’un récit, la structure d’une intrigue et éventuellement son symbolisme[[28]](#footnote-28).

1.1.2.4. Classificateurs spatiaux et « compartimentage » du temps

Les classificateurs spatiaux peuvent être employés de manière régulière ou ponctuelle avec des lexèmes temporels. Ce phénomène est observable dans plusieurs lexèmes relevant du domaine du temps non borné. Les classificateurs spatiaux généralement attestés avec des lexèmes temporels sont  et  . L’analyse des attestations des différents termes concernés montre que  véhicule une nuance de délimitation (spatiale et temporelle) et  une nuance de linéarité aussi bien spatiale (un déplacement, par exemple) que temporelle (l’appréhension d’une période dans sa longueur).

C’est notamment le cas du lexème A.t, pour lequel on voit apparaître quelques attestations du classificateur  au Nouvel Empire. Cette graphie est une caractéristique des textes hiératiques. Elle est employée seulement lorsque A.t se trouve limité/quantifié par des éléments cotextuels : soit dans l’expression km n A.t, soit accompagné des adjectifs aA ou Sri, ou encore avec le verbe Tsi « élever ».

ex. 13 : wn.jn pA wr n n.t-Hr-rsy.t Hr sgj m A.t aA.t 

« alors, le prince du Sud fut surpris un long moment » (*Apophis et Seqenenrê*, 2, 6 = pSallier 1 (pBM EA 10185), r° 1-3)

ex. 14 : Xr-jr m-xt {Hr n} A.t  Srj.t

« Après un bref instant » (*Deux frères*, pOrbiney, 18, 2 = *LES*, 28, 3)

ex. 15 : Xr-jr Hr-sA A.t  aA.t wn.jn H.t-Hr nb(.t) nhA rsy Hr jy

jw.s Hr aHa m-bAH jt.s nb-r-Dr

« Après un long moment, Hathor, la maitresse du sycomore du sud vint et elle se tint devant son père, le maître universel » (*Horus et Seth*, pChester Beatty I, 4, 1 = *LES* 41, 7)

Même observation pour aHaw et hAw, avec lesquels l’emploi du classificateur  vient mettre en exergue le caractère linéaire du temps considéré. Dans le cas de aHaw, il s’agit d’une graphie essentiellement attestée à la PPI, pour les sens « période » ou « temps de vie », pour lesquels l’implication sémantique de linéarité est effectivement présente. Dans le cas de hAw, l’emploi de ce classificateur reflète un développement plus récent dans sa polysémie : l’adoption du sens « temps de vie ».

ex. 16 : bn jw.j (r) dj.t Ax.w jm.f an zp-sn m hAw.f  nb <n> anx

« je ne permettrai absolument pas qu’ils aient à nouveau du pouvoir magique sur lui pendant tout son temps de vie » (pBM 10587, 97-98)

Comme mentionné précédemment, le lexème rk peut aussi exceptionnellement être écrit avec le classificateur . L’idée de délimitation du temps se rapporte alors à l’attestation d’un fait ou d’une situation à l’époque (révolue) d’une personne importante ou d’un dieu.

Par ailleurs, le lexème A.t peut aussi adopter le classificateur  afin d’exprimer l’idée d’une sélection ou d’un renforcement qualitatif. La même observation peut être faite pour aHaw. En effet, les deux termes ont en commun de pouvoir faire appel à l’axe vertical pour exprimer un renforcement qualitatif du laps de temps considéré[[29]](#footnote-29). On citera par exemple l’expression Tsj A.t « élever un moment », c’est-à-dire le rendre de qualité et le faire durer dans les mémoires, ou aHaw qA « une durée de vie élevée », quantitativement mais aussi qualitativement.

ex. 17 : Ts.sn A.t.sn  n anx m-xt dm.tw rn.sn

« Ils (= les grands écrivains) élèvent leur moment de vie quand on prononce leur nom » (pChester Beatty IV, v° 6, 10)

ex. 18 : r-nty twj Hr Dd n jmn-ra nswt nTr.w

jmy snb.k

jmy anx.k

jmy jry.k aHaw  qA jAw.t aA.t

« Je dis à Amon-Rê, roi des dieux qu’il te maintienne en bonne santé, qu’il te maintienne en vie, qu’il t’accorde une durée de vie élevée et une longue vieillesse » (oMichaelides 79, 4-5 = K*RI* VI, 254, 8)

1.2. Dire le temps

En dehors des phénomènes de localisation du temps dans un moment, ce qui se fait notamment au moyen de prépositions en grande partie liées à l’expression de la spatialité (cf. § 1.1.1), on peut aussi s’intéresser au phénomène de la perception du temps évalué en fonction d’un point de repère, et plus spécialement au temps perçu comme mouvement[[30]](#footnote-30).

D’un double point de vue anthropologique et typologique, de nombreuses cultures perçoivent le temps comme doublement orienté. Selon cette perception, les événements ou le point de repère – généralement le locuteur – peuvent être tour à tour conçus comme fixes ou en mouvement. Dans le premier cas, on parle, pour reprendre l’expression anglaise, de moving time (« Pâques approche »), dans le second cas, de moving ego (« Nous approchons de Pâques »). Alors que les événements progressent du futur vers le passé, et sont donc orientés vers le passé, le locuteur peut, suivant les cas, être orienté vers le futur ou vers le passé. C’est ce que nous allons illustrer par quelques exemples. Nous distinguerons ici deux situations de base : la localisation d’un événement par rapport à un repère 1) dans une situation statique, 2) dans une situation dynamique.

1.2.1. Le temps statique

La figure ci-dessous schématise les relations possibles, sauf l’inclusion. Dans la première configuration, le point de repère, représenté par l’homme assis est tourné vers le futur.

Passé    Futur

Fig. 1. Le temps statique (orientation vers le futur)

Le futur apparaît donc comme quelque chose qui est devant, en face du locuteur, plus précisément qui fait face au locuteur. L’égyptien peut rendre cette situation en utilisant la préposition xft-Hr, laquelle est susceptible d’un usage spatial (ex. 4) ou temporel (ex. 5) ; on notera déjà dans le second exemple la présence d’un verbe de mouvement (jwj) dans la seconde partie de l’expression :

ex. 19 : xft-Hr DADA.t aA.t

« devant le grand conseil » (oBM 572, 7)

ex. 20 : jw*.j* r Dd ntj xft-Hr*.j*, n sr.n*.j* ntt n **jj**

« je dirai ce qui est devant moi, je ne peux annoncer ce qui n’est pas venu » (*Néferti*, 27)

ex. 21 : Hr-nb Hr-xt*.f* nty m X.t

« les êtres qui seront après lui et qui sont encore dans le giron » (statue Bologne KS 1813, trad. Marc Gabolde, *BIFAO*, 94, p. 266)

À en juger par le nombre des attestations, orienter le locuteur vers le futur ne semble pas la configuration privilégiée. En effet, la documentation indique à la fois une fréquence, mais aussi une diversification plus grande des moyens d’expression quand la situation est inversée, c’est-à-dire quand le locuteur est orienté vers le passé :

Passé    Futur

Fig. 2. Le temps statique (orientation vers le passé)

Les prépositions exprimant la frontalité pointent vers des événements du passé, tandis que celles qui expriment l’arrière renvoient aux événements à venir. On retrouve ainsi des paires sémantiques bien connues exprimant une localisation spatiale, comme HA.t – pHwj (Polis & Winand 2015) :

ex. 22 : mk jr.n*.j* Xr-HA.t Tz*.j* n*.k* pHwj

« voilà, j’ai accompli le passé, je vais maintenant nouer pour toi le futur » (*Ens. d’Amenemhat* III, 9)[[31]](#footnote-31)

ex. 23 : nfr jr.t n m-xt

« il est bon d’agir pour le futur » (*Mérikarê*, 39)[[32]](#footnote-32)

ex. 24 : jb*.j* jwt zp xpr mjt.t Dr-bAH

« je pensais que jamais chose pareille ne s’était produite auparavant » (*Urk*. I, 138,16-17)[[33]](#footnote-33)

ex. 25 : nn xpr nTr nb Xr-HA.t.f

« aucun dieu n’est advenu avant lui » (*HO*, pl. 106)

L’exemple suivant, où l’on retrouve le verbe sr « annoncer », fait écho au passage de *Néferti* cité plus haut (ex. 20) :

ex. 26 : aHa.n dp.t tf jj.tj mj sr.t.n*.f* xntw

« et alors ce bateau vint conformément à ce qu’il avait annoncé précédemment » (*Naufragé*, 155)[[34]](#footnote-34)

1.2.2. Le temps dynamique

Plusieurs textes laissent penser que le temps, notion pour laquelle l’égyptien n’a pas de terme générique, pouvait être conçu comme un flux en mouvement, comme quelque chose qui passe[[35]](#footnote-35). Les verbes qui sont le plus souvent associés à cette idée sont swA, sbj et snj :

ex. 27 : xr m-xt hrw.w swA Hr nn

« et après que des jours eurent passé là-dessus » (Qadech, Poème, § 34)[[36]](#footnote-36)

ex. 28 : dwAw jw, pA hrw m snj.t

« demain est venu ; aujourd’hui est en train de passer » (*Aménémopé* VII,1)[[37]](#footnote-37)

L’égyptien illustre le paradigme du moving time, c’est-à-dire d’un scénario où les événements sont conçus comme allant vers l’observateur, qui demeure fixe et fait face à l’événement de manière frontale (fig. 3).

Passé   Futur

Fig. 3. Le temps dynamique.

Le verbe généralement utilisé est jwj « venir », qui implique un mouvement centripète vers le centre déictique, c’est-à-dire par défaut le locuteur dans l’instance du discours (Winand 1991). Un événement qui doit arriver, parfois avec une implication négative, peut simplement être désigné par le participe jj.t[[38]](#footnote-38) :

ex. 29 : jj.t jx jw mjnA Hms.kwj

« je vais rester ainsi jusqu’à ce qu’arrive quoi ? » (*Prédestiné* 4,12)

Les événements se suivent à la queue-leu-leu sur la ligne du temps ; un événement postérieur vient donc après (Hr-sA) :

ex. 30 : sxA n*.f* hrw jj Hr-sA

« rappelle-lui le jour qui vient après » (*Ptahhotep* 260)[[39]](#footnote-39)

On notera ici l’absence de verbes exprimant l’origine (orientation centrifuge), que ce soit selon l’axe du moving time ou du moving ego. Il ne semble pas y avoir en égyptien des expressions correspondant à « Pâques s’éloigne, s’en va, s’estompe, etc. » (moving time) ou bien « Nous quittons Pâques, nous laissons Pâques derrière nous, etc. » (moving ego). On relèvera plus particulièrement l’absence du verbe Sm « s’en aller » dans ce type d’expressions phraséologiques. En néo-égyptien, il faut signaler l’emploi de swA, mais dans des tournures narratives figées, pour exprimer le passage des jours conduisant à un nouvel épisode du récit (cf. *supra*, ex. 12).

Plus rarement, des fractions de temps sont représentées comme des éléments rentrant dans une classe plus grande, comme les heures qui font partie de la journée :

ex. 31 : jw.fHr pH
jw 8 wnw.t aq m pA hrw

« il est arrivé alors que huit heures étaient déjà entrées dans la journée » (oČerný 17, r° 7)[[40]](#footnote-40)

Les heures peuvent aussi être vues comme des unités animées d’un mouvement cyclique à l’intérieur d’un cadre plus général :

ex. 32 : jw wnw.t 4 pXr m grH

« quatre heures avaient déjà circulé dans la nuit » (*Conte de* *Neferkarê et Siséné*, 3, x+ 11)

Enfin, l’égyptien ne semble pas mobiliser des verbes exprimant des modalités particulières du mouvement comme on trouve, par exemple, en français (« les vacances approchent à grands pas, la crise va nous tomber dessus, etc.).

1.3. Le temps grammatical

Le temps grammatical (*grammatical tenses*) s’occupe essentiellement, en dehors de la modalité, des relations temporelles (*time*) et aspectuelles. Les langues varient – parfois fortement – dans la manière d’exprimer ces relations, dans les choix qu’elles opèrent aussi entre ces deux catégories[[41]](#footnote-41). Le système grammatical du français contemporain est largement fondé sur des oppositions temporelles ; les oppositions aspectuelles sont limitées au passé (imparfait vs. passé simple vs. temps du parfait), à quoi il faut ajouter la tournure « être en train de » (progressif), qui reste en dehors du système grammatical du français contrairement à la tournure anglaise (*be* + V-*ing*), qui y est complètement intégrée.

Il n’est pas rare que le système de référence temporel d’une langue ait varié dans le temps. C’est ce qu’on constate en égyptien ancien, qui est passé d’un système où les oppositions aspectuelles étaient dominantes – c’est la situation de l’égyptien classique – à un système où les oppositions de temps prennent plus d’importance.

Les deux systèmes, aspectuel et temporel, ont en commun de pouvoir s’analyser dans les termes qui définissent les relations spatiales. L’aspect grammatical peut être envisagé comme un intervalle opérant une sélection sur un procès, lequel se laisse décrire en termes topologiques (Desclés 1989). Un procès prototypique[[42]](#footnote-42) – ayant une certaine durée [+ dur], supposant une activité dynamique [+ dyn] débouchant sur un résultat marquant un changement, ce qu’on appelle la télicité [+ tél], peut se représenter graphiquement de la manière suivante (fig. 4)[[43]](#footnote-43) :

<~~~~~+>\_\_\_\_\_\_\_\_

Fig. 4. Représentation graphique d’un procès (accomplissement).

Le nombre de sélections opérée par l’aspect est nécessairement limité. La figure suivante (fig. 5) illustre le cas du progressif : l’intervalle isolé par l’aspect (marqué symboliquement par [  ]) sélectionne un espace situé à l’intérieur du procès à l’exclusion des bornes de celui-ci :

<~~[~~]~+>\_\_\_\_\_\_\_\_

Fig. 5. Sélection du progressif dans un accomplissement.

Dans un second moment, les langues qui possèdent un système mixte, aspecto-temporel, peuvent relier cet intervalle à un point de repère, par exemple le moment d’énonciation[[44]](#footnote-44).

En égyptien ancien, on constate que certains moyens mobilisés pour l’expression du temps ou de l’aspect dérivent directement des emplois locatifs. C’est notamment le cas des trois prépositions fondamentales m, r et Hr, dont il a été question plus haut (cf. *supra*, 1.1.1).

La préposition Hr « sur », dont on a vu qu’elle pouvait aussi exprimer le passage, apparaît à l’Ancien Empire dans une construction analytique pour rendre le progressif (sujet + Hr + infinitif). La préposition signale ainsi au locuteur que le sujet est « sur » le procès, ou plutôt qu’il est engagé dans une phase transitionnelle du procès (« par, à travers »). D’un point de vue typologique, l’égyptien utilise des moyens que l’on retrouve dans d’autres langues[[45]](#footnote-45).

La préposition m connaît des emplois similaires, mais sans doute du fait de l’utilisation de Hr, qui lui est peut-être chronologiquement antérieure, elle s’est limitée à certains usages. C’est ainsi qu’en néo-égyptien, on ne la trouve plus qu’avec des verbes de mouvement pour exprimer le progressif. À nouveau, l’image topologique qui se dégage est celle d’un intervalle inclus (« dans ») le procès.

Enfin, la préposition r, dont on a souligné plus haut l’utilisation pour marquer le but ou la direction d’un mouvement, a fait l’objet d’une grammaticalisation dans la seconde moitié de l’Ancien Empire pour exprimer le futur indicatif (Vernus 1990). À nouveau, le mouvement vers un but à atteindre a servi à exprimer, sur le plan temporel cette fois, une activité à venir, sans que celle-ci ne soit forcément un mouvement (Grossman, Lescuyer & Polis 2014).

L’égyptien a encore utilisé des verbes de mouvement pour marquer des relations aspectuelles ou temporelles (Winand 2006 : 324-47). C’est le cas de pH (aspect résultatif) ou de Sm (aspect inchoatif). Certains feront l’objet d’une grammaticalisation, comme aHa.n « se mettre debout », qui apparaît dès l’Ancien Empire dans des constructions sérielles (Doret 1986, Winand 2006 : 215-18), et peut-être aussi de jw, si son origine remonte bien au verbe de mouvement jwj, comme on en a parfois émis l’hypothèse. Parfois, la documentation permet de saisir la naissance et le développement de nouvelles constructions, comme celle intégrant le verbe naj « aller », qui servira de noyau au futur I en copte (+--0na--swtm, voir Grossman, Lescuyer & Polis 2014), ce qui rappelle sur le plan typologique des constructions comme *je vais faire telle chose* en français, ou *I gonna do something* en anglais.

Un autre croisement remarquable entre les moyens d’expression du temps et ceux de l’espace est offert par l’adverbe dy « ici », qui est fréquemment employé en néo-égyptien comme marqueur du présent immédiat (Winand 2006 : 313 et 400-402, Winand 2018). Dans l’exemple ci-dessous, on notera encore la présence d’un verbe de posture, Hmsj « être assis », comme marque du progressif (Winand 2006 : 337-338) :

ex. 33 : twtn dy Hms.tj Hr jr.t jx m-r-a

« qu’êtes-vous encore occupés à faire ? » (*Horus & Seth*, 8,3)

2. Les conceptions du temps

Cette section a pour but d’offrir un bref résumé des conceptions du temps en Égypte ancienne et leur lien avec le monde spatial, physique.

2.1. Quelques généralités sur le temps et l’espace en Égypte ancienne

Trois notions de retrouvent de manière centrale dans l’idéologie égyptienne : celles de totalité, de limite et de symétrie (ou parasymétrie). Ces trois notions fonctionnent de manière complémentaire : une entité considérée dans sa totalité a besoin de limites, et sa totalité est souvent exprimée à travers la symétrie. On en trouve des applications dans plusieurs domaines au sein de la culture égyptienne. Ainsi, la parasymétrie dans l’art égyptien est un phénomène bien connu[[46]](#footnote-46).

C’est aussi le cas concernant le temps et l’espace. En effet, la totalité de l’espace à disposition est symbolisé par la combinaison du ciel et de la terre fonctionnant symétriquement tandis que la totalité du temps à disposition est exprimée par la combinaison des principes complémentaires nHH et D.t[[47]](#footnote-47).

Le temps et l’espace sont également limités : ils font partie du monde physique créé, et n’existent pas en-dehors de celui-ci. Ainsi la destruction du monde physique implique-t-elle également la fin de l’espace-temps[[48]](#footnote-48).

Enfin, l’idée de complétude est régulièrement évoquée lorsque les Égyptiens parlent du temps. Le verbe km « compléter » ou encore jrj « faire » sont alors employés. Cette conception va de pair avec le fait que les Égyptiens considéraient que le temps de vie de chaque personne lui était attribué par les dieux dès sa naissance, de même que son destin[[49]](#footnote-49). Les grandes lignes de l’existence individuelle sont donc écrites d’avance, ce qui n’empêche pas une certaine philosophie d’aller contre cette tendance. En effet, alors que certains textes sapientiaux mettent l’accent sur la pérénité des choses (*Ani*), dans d’autres on trouve des avertissements contre une vision trop fataliste de l’existence (*Aménémopé*). Si l’homme ne peut tout changer, ni aller contre la volonté divine, il peut tout de même agir avec sagesse et mettre à profit le temps qui lui est imparti pour accomplir une vie qualitativement riche. Cette idée de renforcement qualitatif de l’existence est exprimée, de manière récurrente et parfois lexicalisée à partir du Nouvel Empire, comme on l’a vu précédemment[[50]](#footnote-50).

ex. 34 : jst nswt km.n.f aHaw.f m rnp.wt aSA.wt nfr.wt

« Alors que le roi a complété son temps de vie en de nombreuses belles années » (*Imenemheb*, Urk IV, 895, 14)

ex. 35 : wHm.k sw m-mn.t n pA nTr

jw dwAw mj pA hrw

« Puisses-tu le répéter à ton dieu quotidiennement, car demain est comme aujourd’hui » (*Ani*, pBoulaq 4, 21, 14-15)

ex. 36 : m jrj Dd

pA hrw mj dwAw

pH nn mj jx

« Ne dis pas ‘aujourd’hui est comme demain’. Comment arriver à cela ? » (*Aménémopé*, pBM 10474, 6, 18-19)

ex. 37 : pA z (Hr) xm dwAw mi ix

« l’homme ignore comment sera demain » (*Aménémopé*, pBM 10474, 19, 13)

2.2. Conceptions du temps

On distingue d’ordinaire deux conceptions[[51]](#footnote-51) du temps pour l’Égypte ancienne. La première est le temps de l’idéologie, et la seconde, le temps instrumental, de la vie quotidienne. Un troisième type de temps est également à considérer : celui des sagesses, de la littérature. On l’appellera ici le « temps philosophique »[[52]](#footnote-52).

2.2.1. Le temps de l’idéologie

La cosmologie égyptienne repose sur plusieurs concepts fondamentaux, et sur une série d’oppositions/complémentarités. La première est celle entre le *créé* et *l’incréé*. En effet, le monde créé a un commencement (la « première fois », zp-tpy), et il contient l’espace et le temps. Ce monde organisé a été créé par le Démiurge, hors du Noun, qui est l’indifférencié. Cette entité est source à la fois de chaos et lieu de régénérescence. Il doit donc être repoussé afin de garantir l’orde cosmique (la Maât), mais constitue également le complément nécessaire au monde organisé.

L’espace et le temps ont également une fin. Ainsi, l’éternité égyptienne désigne une immense durée de temps, dont la fin est inimaginable à l’échelle de la vie humaine, mais existe à l’échelle des dieux. La fin du monde physique signifiera en effet la fin des temps, et le retour à l’indifférencié, au chaos. Cette quantité de temps à disposition est le tout formé par les concepts de nHH et de D.t, qui expriment une autre complémentarité, celle du *dynamique* (le temps-nHH) et de *l’inerte* (l’éternité-D.t)[[53]](#footnote-53).

Le temps de l’idéologie est basé sur la répétition de la course de la barque solaire à travers le ciel et la Douat, et du combat de Rê contre les ténèbres. Il est donc à la fois cyclique et orienté.

Les cycles du temps cosmique vont de pair avec le concept de mémoire culturelle[[54]](#footnote-54). Celle-ci se bâtit sur une série de rituels, de célébrations, et de ce qu’on nomme des *mythomoteurs*, c’est-à-dire des mythes fondateurs qui donnent à un groupe ethnico-culturel une légitimité[[55]](#footnote-55). Elle assure la survie à long terme du groupe et affirme son identité.

Cette vision cyclique se répercute dans plusieurs aspects de la culture égyptienne. Ainsi, à son intronisation, chaque roi réactualise symboliquement la zp-tpy, de même que lui incombe la tâche de maintenir l’ordre universel (la Maât) ainsi que la sécurité et l’intégrité des frontières et du territoire de l’Égypte. Le modèle idéologique a donc comme cadre de référence le passé et la tradition, qui constituent les outils pour la compréhension du présent et l’appréhension du futur[[56]](#footnote-56).

Une dialectique est à résoudre toutefois au sein de ce modèle : celle entre la pérennité qu’il impose et la mise en avant de la singularité du roi régnant.

Les Égyptiens ont recours à deux moyens pour réconcilier les termes de cette apparente opposition : le surpassement des devanciers et la causalité divine[[57]](#footnote-57). Le principe du premier est de conserver ce qui a été légué par les prédécesseurs, tout en le surpassant. Ce surpassement peut être accompli de différentes manières : une absence de précédent, un surpassement dans la conformité au modèle (en étant encore plus fidèle à la tradition que ses devanciers), un surpassement quantitatif et/ou un surpassement qualitatif (faire un peu plus, ou un peu mieux). Ce dépassement se situe toujours donc dans la forme, et non dans l’essence, qui elle doit rester inchangée.

L’idée de causalité divine se développe au Nouvel Empire[[58]](#footnote-58). Son action porte potentiellement sur trois domaines : la durée de vie, la destinée sociale et les événements de l’existence[[59]](#footnote-59). La causalité divine peut influencer le destin d’un particulier, celui du roi ou celui de la collectivité, par le truchement d’une personnalité royale et/ou symbolique[[60]](#footnote-60).

2.2.2. Le temps instrumental

Il s’agit du temps pratique de la vie quotidienne. Il est orienté, irréversible, et se rencontre dans des contextes pragmatiques, tels que des lettres, des transactions commerciales ou des actes juridiques. Il se divise en temps borné et en temps non-borné.

Le temps borné décrit et mesure le temps de façon absolue. Cette catégorie est donc de l’ordre du comput du temps et de la chronologie. Le temps non borné sert à exprimer le temps indépendamment d’une durée intrinsèque absolue et situe les évènements les uns par rapport aux autres. Ce temps est décrit de façon relative, ou en fonction de sa qualité (long, court, bon, mauvais, etc.). Il s’agit du temps vécu, intuitif.

2.2.2.1. Comput du temps

Le calendrier égyptien est un calendrier solaire, prenant également en compte les phases de la lune. Un cycle lunaire[[61]](#footnote-61) correspond en effet à la durée d’un mois (Abd/jbd), écrit avec le signe représentant un croissant de lune et une étoile . Le disque solaire peut être ajouté comme classificateur, essentiellement à partir du Nouvel Empire, dans les textes hiératiques . Le calendrier égyptien a servi de base à l’élaboration du calendrier julien à la fin de la république romaine et constitue donc également l’ancêtre de notre calendrier actuel. L’année égyptienne compte 365 jours, répartis en douze mois, eux-mêmes répartis en trois saisons de quatre mois. Chaque mois compte trente jours, répartis en décades. Ceci fait donc un total de 360 jours, auxquels viennent s’ajouter cinq jours épagomènes[[62]](#footnote-62).

L’année en égyptien se dit rnp.t , « celle qui rajeunit ». Ce terme fait allusion aux cycles naturels permis par la crue du Nil dont le premier jour coïncide avec le début d’une nouvelle année[[63]](#footnote-63). Le terme Hsb.t ou HA.t-zp  désigne quant à lui l’année calendérique[[64]](#footnote-64). Les trois saisons sont liées au cycle de la crue du Nil et à celui des récoltes. La saison de l’inondation (Ax.t) inaugure l’année, suivie de celle de la germination (pr.t) puis de la récolte (Smw). Cette dernière, comme son nom l’indique, correspond aussi aux mois des grandes chaleurs, et à la période d’étiage.

Le jour se dit hrw  (ou sw(w), pour le jour calendérique) [[65]](#footnote-65). Il est divisé en vingt-quatre heures, dont douze diurnes et douze nocturnes. Cette division en douze unités trouve son origine dans l’observation des étoiles et de leurs décans[[66]](#footnote-66). Comme le nombre d’heures imparties au jour et à la nuit demeure fixe, leur longueur varie en fonction des saisons, les heures diurnes étant plus courtes en hiver qu’en été.

2.2.2.2. Chronologie

La chronologie relative de l’Égypte ancienne utilisée actuellement – et qui est toujours majoritairement citée en égyptologie de préférence à la chronologie absolue – est une reconstruction moderne qui se base en grande partie sur la liste de rois divisée en 31 dynasties compilée par le prêtre Manéthon, au IIIe siècle av. J.-C. D’autres listes de rois, dont celle du temple de Séthi 1er à Abydos, celle d’une tombe privée de Saqqarah, le Papyrus royal de Turin (Canon de Turin) ou encore la Pierre de Palerme viennent la compléter[[67]](#footnote-67). Ces listes ne fournissent cependant généralement pas de données chiffrées[[68]](#footnote-68) ni exhaustives[[69]](#footnote-69).

Plusieurs problèmes se posent dès lors en se basant uniquement sur la chronologie fournie par les documents égyptiens : la séquence correcte des rois n’est pas toujours assurée et les dynasties parallèles ne sont pas prises en compte (on pensera en particulier aux Périodes Intermédiaires), la durée des règnes n’est pas toujours connue et les dates fournies omettent souvent de mentionner le roi régnant, étant donné que nul n’était censé l’ignorer à l’époque de l’émission du document.

2.2.3. Le temps « philosophique »

Une autre vision du temps, que l’on pourrait qualifier de « philosophique » se retrouve dans des textes littéraires – essentiellement sapientiaux – et certaines lettres de la fin de la période ramesside[[70]](#footnote-70). Les thèmes récurrents sont la conscience de la fuite du temps, de son irréversibilité ou encore la préoccupation de disposer au mieux de son temps, de le rendre de qualité sans le gâcher dans des activités inutiles. La notion de destin, associé à la volonté divine, est aussi une caractéristique prédominante : l’homme ignore de quoi sera fait le lendemain. Le contrôle de l’avenir lui échappe[[71]](#footnote-71), d’où la tendance à la popularité grandissante au Nouvel Empire de vouloir profiter du temps présent sans se soucier à outrance de l’avenir. Cette idée est notoirement présente dans les « Chants du harpiste », et s’inscrit dans un large mouvement de pensée.

Les conceptions temporelles en Égypte ancienne peuvent dès lors être représentées sous forme d’une double symétrie[[72]](#footnote-72) : la première constituée d’un temps « intellectualisé » (idéologique et philosophique) et d’un temps instrumental ; la seconde des deux subdivisions du temps intellectualisé, lesquelles véhiculent des conceptions opposées.

3. Le temps dans l’histoire, dans le texte et dans l’image

En dehors du langage, la gestion et l’organisation du temps sont des paramètres essentiels dans de nombreux domaines. La perception des événements historiques, la succession des rois dans le temps, par exemple, a fait l’objet de plusieurs formes de représentations en Égypte. La plus connue en est la liste, dont on a préservé plusieurs exemples depuis les premiers temps[[73]](#footnote-73). Elles adoptent généralement un ordre chronologique. C’est le cas de la plus célèbre d’entre elles, celle qui fut gravée sur un corridor dans le temple d’Abydos. Du point de vue de l’historien moderne, ces listes ne sont jamais complètes. Les oublis sont très importants pour les périodes anciennes, sans doute en raison de l’état des archives documentaires au moment de la rédaction des listes, mais il faut encore faire la part des traditions régionales, de la survivance de certains cultes funéraires liés à des rois particuliers, ce qui a pu les préserver de l’oubli, sans compter l’omission volontaire de certains souverains, jugés indignes, pour des raisons qui tiennent à la fois à la politique et à l’idéologie (*damnatio memoriae*). La disparition de la reine Hatchepsout et des rois liés à l’épisode amarnien dans les listes ramessides en sont des exemples célèbres. Si l’on excepte le Canon royal de Turin, qui répertorie de manière scrupuleuse la durée de règne de chaque pharaon[[74]](#footnote-74), les listes dégagent une impression de nivellement historique. Par leur disposition matérielle – une succession de cartouches, de module identique –, le sentiment qui émerge est que c’est précisément la chaine qui importe, et non les maillons qui la composent. Bien sûr, ces maillons sont individualisés grâce à leur nom, mais ils apparaissent comme des accidents dans un système qui ne varie pas en essence[[75]](#footnote-75). Aucune indication de durée ne permet de faire une distinction entre un roi ayant bénéficié d’un long règne et celui qui ne resta sur le trône que quelques années.

Parmi ces listes, un document mérite une attention particulière. La Liste de Saqqarah bouleverse l’ordre séquentiel pour mettre en évidence les rois fondateurs d’une nouvelle ère. Alors que les rois énumérés au registre inférieur (1 à 29) suivent l’ordre chronologique, ceux du registre supérieur suivent l’ordre séquentiel jusqu’à la fin de l’Ancien Empire (30-36). Ils se répartissent ensuite en deux groupes disposés de manière antithétique : les rois du Moyen Empire (37-46) inversent l’ordre de lecture adopté jusqu’alors, tandis que ceux du Nouvel Empire (47-58) reprennent la lecture de gauche à droite. Cette « mise en page » originale permet ainsi d’adosser Mentouhotep II et Ahmosis, c’est-à-dire les deux rois fondateurs du Moyen et du Nouvel Empire[[76]](#footnote-76). La gestion de l’espace, rompant avec la séquentialité ordinaire, est mise au service d’une rhétorique fondée sur le principe de frontalité largement développé dans les compositions visuelles de l’Égypte ancienne.



Fig. 6. Liste de Saqqarah

L’organisation du temps dans l’écrit connaît une modification majeure avec le néo-égyptien, c’est-à-dire avec le premier état de la seconde phase de l’égyptien (Winand 2018). Alors que précédemment, l’établissement correct d’une séquence temporelle ne reflétait pas nécessairement l’ordre linéaire des propositions (principe d’iconicité), ou ne faisait pas l’objet d’un marquage linguistique précis (au moyen de connecteurs spécifiques), le néo-égyptien non seulement développa un marqueur spécialisé de séquentialité dans le récit (jw.f Hr (tm) sDm), mais encore recourut à des moyens spécifiques pour indiquer les ruptures de vectorialité (Winand 2006).

De même, l’expression de la causalité – une dérivée du temps (*post hoc, propter hoc*) – ne commence à faire l’objet d’un marquage précis qu’à partir du néo-égyptien (pA-wn « parce que »). Précédemment, les constructions susceptibles d’exprimer une relation temporelle pouvaient, si le contexte s’y prêtait, prendre une nuance causale.

L’égyptien de la première phase procède souvent par addition de propositions (parataxe), laissant le soin au lecteur de définir si le récit progresse, s’arrête le temps d’une parenthèse, voire fait marche arrière pour livrer quelques considérations utiles pour la compréhension de l’histoire[[77]](#footnote-77). Cette juxtaposition n’est pas sans rappeler la manière dont s’organisent les représentations figurées sur les monuments de l’Ancien et du Moyen Empire. Ainsi que cela a été très tôt relevé (Schäfer 1919), le dessin d’un motif, la conception plus générale d’une scène ne s’articulent pas en fonction d’un principe référentiel unique, ce qui est le fondement de la perspective. La multiplication des points de vue domine de manière à présenter au spectateur sous l’angle qui est le plus lisible les éléments – tous les éléments – pertinents pour appréhender la réalité dans son essence, au-delà des apparences, parfois trompeuses, d’une observation visuelle statique.

Est-ce s’avancer trop loin que de vouloir reconnaître des affinités entre le système de représentations figurées tel que pratiqué à l’Ancien et au Moyen Empire, et le système prédicatif de l’égyptien de la première phase, fondé sur un jeu d’oppositions aspectuelles[[78]](#footnote-78) ? Dans les deux cas, c’est une phase, un instant, une attitude, bref un aspect, jugé comme étant le plus saillant cognitivement, qui a été privilégié.

Là où plusieurs prédications verbales sont impliquées, ce qui est le cas dans les textes, là où plusieurs personnages ou entités entrent dans une composition, ce qui est le cas de bien des représentations figurées, il n’y a pas véritablement interaction, mais plutôt une cohabitation relativement indifférente au contexte[[79]](#footnote-79). C’est ici que se situe le point de rupture avec un autre type d’organisation où les différents éléments interagissent de manière solidaire en fonction d’un point de vue unique qui sert de point de repère. Par opposition au point de vue aspectuel ou aspectif, on peut appeler ce mode d’organisation perspectuel ou perspectif. En langue, la concordance des temps illustre au plus haut point ce principe de solidarité. Mais le seul fait de se prononcer systématiquement sur la relation temporelle d’un procès avec un point de repère, qu’il soit absolu (le moment d’énonciation) ou relatif (une autre proposition) est déjà une manifestation claire d’un changement de paradigme. C’est ce qu’on peut observer en néo-égyptien par rapport au système de l’égyptien de la première phase (Winand 2014). Dans les représentations figurées monumentales du Nouvel Empire, telles que celles illustrant la bataille de Qadech ou les campagnes militaires de Ramsès III à Medinet Habou, on peut voir à l’œuvre un principe d’organisation intégratif des éléments de l’image comme il n’en existe pas avant le Nouvel Empire.

Dans cette contribution, notre premier souci était de montrer par des exemples et des points de vue diversifiés le profit qu’on peut escompter à interroger les relations croisées entre les manières dont l’espace et le temps sont construits dans la culture qui s’est développée dans la vallée du Nil. Les études qui sont publiées dans ce volume abordent des thèmes *a priori* très différents, mais qui contribuent tous à leur manière à la question qui fit l’objet du colloque international organisé à Louvain-la-Neuve en juin 2016 « Temps et espace en Égypte ancienne – Time and Space in Ancient Egypt ». Nous espérons que ce volume sera une incitation supplémentaire à explorer ces domaines fascinants dans une approche multidisciplinaire.

Références bibliographiques

Angenot, V. 1996. Lire la paroi. Les vectorialités dans l’imagerie des tombes privées de l’Ancien Empire Égyptien, in *AHAA* 18, p. 7-21.

Assmann, J. 1975b. *Zeit und Ewigkeit im Alten Ägypten*, Heidelberg.

Assmann, J. 1983. *Das Doppelgesicht der Zeit im altägyptischen Denken*, Munich.

Assmann, J. 1991. *Stein und Zeit. Mensch und Gesellschaft im Alten Ägypten*, Munich.

Assmann, J. 2010. *La mémoire culturelle : écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Paris.

Assmann, J. 2011. *Steinzeit und Sternzeit*, Munich.

Beckerath, J. von. 1984. Bemerkungen zum Turiner Königspapyrus und zu den Dynastien der ägyptischen Geschichte, dans: *Studien zur Altägyptischen Kultur* 11, 49 – 57.

Bybee, J., Perkins, R. & Pagliuca, W. 1994, *The Evolution of Grammar: tense, aspect and modality in the languages of the World*, Chicago.

Chantrain, G. 2014. The Use of Classifiers in the New Kingdom. A global Reorganization of the Classifiers System?, dans: *Lingua Aegyptia* 22, 39–59.

Chantrain, G. à paraître. Éléments de la terminologie du temps dans les textes égyptiens (de l’Ancien Empire à la Troisième Période Intermédiaire). Étude d’un réseau sémantique en diachronie, à paraître dans: LingAeg – StudMon.

Desclés, J.-P. 1989, *State, Events, Process and Topology*, dans *General Linguistics*, 29, p. 159-200.

*Demotic Dictionary of the Oriental Institute of Chicago* (https://oi.uchicago.edu/research/projects/chicago-demotic-dictionary-cdd-0)

Depuydt, L. 1997. Civil Calendar and Lunar Calendar in Ancient Egypt, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 77, Louvain.

Depuydt, L. 2007. Calendars and Years in Ancient Egypt: the Soundness of Egyptian and West Asian Chronology in 1500–500 BC and the Consistency of the Egyptian 365–day wandering Year, dans: Steele, J. M. (éd.). *Calendars and Years: Astronomy and Time in the Ancient Near East*, 35–81. Oxford.

Galán, José M. 1995. *Victory and Border: Terminology Related to Egyptian Imperialism in the XVIIIth Dynasty*, Hildesheimer Ägyptologische Beiträge 40, Hildesheim.

Galán, José M. 2000. The Egyptian Concept of Frontier, in Lucio Milano, S. de Martino, F. M. Fales & G. B. Lanfranchi (eds.) *Landscapes: Territories, Frontiers and Horizons in the Ancient Near East: Papers Presented to the XLIV Rencontre Assyriologique Internationale, Venezia, 7–11 July 1997*. II. Geography and Cultural Landscapes, History of the Ancient Near East/Monographs III/2, Oxford, 21–28.

Gardiner, A. H. 1932. *Late-Egyptian Stories*, Bibliotheca Aegyptiaca, 1, Bruxelles.

Givón, T. 1972, Studies in ChiBemba and Bantu Grammar, dans *Linguistics*, 32, Univ. of California Publications, Berkeley.

Grossman, E., Lescuyer, G. & Polis, St. 2014, Contexts and Inferences. The grammaticalization of the Later Egyptian Allative Future, dans E. Grossman, S. Polis, A. Stauder & J. Winand (éd.), *On Forms and Functions: Studies in Ancient Egyptian Grammar* (= *Lingua Aegyptia. Studia Monographica* 15), Hambourg, p. 87-136.

Hornung, E. 1966. Geschichte als Fest. Zwei Vorträge zum Geschichtsbild der frühen Menschheit. Reihe „Libelli”, Band CCXLVI, Darmstadt.

Hornung, E. 1981. Zeitliches Jenseits im alten Ägypten, dans: Portmann, A. & Ritsema R. (éds). *Zeit und Zeitlosigkeit / In time and out of time / Le temple et ses frontières*, 269–307, Frankfurt am Main.

Hornung, E. 1996. *L’esprit du temps des pharaons*. Paris (traduit de l’allemand. Geist der Pharaonenzeit, 1989).

Hornung, E., Krauss R. & Warburton D. (éds.). 2006. *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde – Boston.

Laboury, D. 2017. Tradition and Creativity. Toward a Study of Intericonicity in Ancient Egyptian Art, dans : T. Gillen (éd.), *(Re)productive Traditions in Ancient Egypt. Proceedings of the conference held at the University of Liège, 6th-8th February 2013*, Liège.

Lakoff, G. & M. Johnson. 2003. *Metaphors we live by*, London, 2003.

Malaise, M. & Winand, J. 1999. *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, Aegyptiaca Leodiensia 6, Liège.

Nolan, J.S. 2003. The Original Lunar Calendar and Cattle Counts in Old Kingdom Egypt, dans: Bickel, S. & Loprieno, A. (éds.), *Basel Egyptology prize 1: junior research in Egyptian history, archaeology and philology*, 75–97, Basel.

Polis, St. & Winand, J. 2015, Structuring the lexicon, dans P. Kousoulis & N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists*, University of the Aegean, Rhodes, 22-29 May 2008, Louvain (= *OLA* 241), p. 1503-1512.

Quack, J. Fr. 1994, *Die Lehren des Ani. Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld*, Freiburg/Göttingen (= *Orbis Biblicus et Orientalis* 141).

Redford, D.B. 1986, *Pharaonic king-lists, annals and day-books: a contribution to the study of the Egyptian sense of history*, Mississauga (= *SSEA Publications* 4).

*Ramses Online* (http://ramses.ulg.ac.be).

Servajean, F. 2007. *Djet et Neheh: une histoire du temps égyptien*, Orientalia Monspeliensia 18, Montpellier.

Sethe, K. 1906 – 1909. *Urkunden der 18. Dynastie* (4 Vol.), Leipzig.

*Thesaurus Linguae Aegyptiae* (http://aaew.bbaw.de/tla/index.html).

Vernus, P. 1990, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics*, New Haven (= *Yale Egyptological Studies* 4).

Vernus, P. 1995. *Essai sur la conscience de l’Histoire dans l’Égypte pharaonique*, Bibliothèque des Hautes Études 332, Paris.

Winand, J.1991. Iy et iw: unité morphologique et sémantique, dans *Lingua Aegyptia*, 1, p. 357-388.

Winand, J. 2000, La progression au sein de la narration en égyptien. Éléments d’une grammaire du texte, dans *Bulletin de l’Institut Français d’Archéologie Orientale*, 100 (2000), p. 403-443.

Winand, J. 2003. Réflexions sur l’anthropologie du temps : le cas de l’Égypte ancienne. Questions et méthodes, dans : *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres* 286, 17–35, Liège.

Winand, J. 2005. Temps physiques et temps culturels. Le cas de l’Égypte ancienne, dans: *Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège*, Vol. 74, 4, 311–325.

Winand, J. 2006, *Temps et aspect en ancien égyptien. Une approche sémantique*. Probleme der Ägyptologie 25. Brill. Boston-Leiden.

Winand, J. 2008, « Déjà », « aussi », « toujours » et « encore » … an en néo-égyptien, dans P. Grandet, Chr. Gallois, L. Pantalacci (éd.), Mélanges offerts à François Neveu, Le Caire, 2008, p. 289-303 (= *Bibliothèque d’Etudes*, 145).

Winand, J. 2014, On the increasing relevance of time in later Late Egyptian: jw sDm=f and jw jw=f r sDm, and other things, dans *Lingua Aegyptia*, 22 (2014), p. 231-266.

Winand, J. 2015, The Syntax-Semantics Interface in Earlier Egyptian: a Case Study in Verbs of Cognition, dans J. Allen, M. Collier & A. Stauder (éd.), *Coping with Obscurity: the Brown Workshop on Earlier Egyptian Grammar*, Atlanta [*Wilbour Studies in Egyptology and Assyriology*, 4], p. 109-139.

Winand, J. 2018, Late Egyptian, dans J. Stauder-Porchet, A. Stauder & W. Wendrich (eds.), UCLA Encyclopedia of Egyptology, Los Angeles. <http://digital2.library.ucla.edu/> viewItem.do?ark=21198/zz002kdgjj.

Winand, J. à paraître, Did you say synonyms? The case of pH and spr in Late Egyptian. In M. Brose, Fr. Naether, D. Raue & Sebastian Richter (éd.), *Festschrift für Hans-Werner Fischer-Elfert*.

1. Charles University in Prague (Gaelle.Chantrain@ff.cuni.cz; Université de Liège (j.winand@uliege.be). [↑](#footnote-ref-1)
2. Ce concept rassemble des unités de temps n’ayant pas de durée intrinsèquement définie. [↑](#footnote-ref-2)
3. En néo-égyptien, la forme est plus fréquemment m-Dr (e.g., pLeyde I 369, v° 3-4). [↑](#footnote-ref-3)
4. En égyptien, c’est sans doute la préposition xft « conformément, selon que » qui correspond le mieux à cet usage ; la relation est toutefois frontale, et non latérale (cf. la variante néo-égyptienne xft-Hr). [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir toutefois pChester Beatty IV, v° 6, 7 (jw z nb {Hr} jr.f aHaw.f m-Xnw wnw.t « chaque homme passe son temps de vie en l’espace d’une heure »). [↑](#footnote-ref-5)
6. L’expression r-jwd 5 hrw s’oppose à m-mn.t « chaque jour », qui complète la liste de ce que reçoit l’auteur de la lettre et qui confirme le sens distributionnel, itératif de la première expression. [↑](#footnote-ref-6)
7. Une exception toutefois dans la *Sagesse d’Ani* (pBoulaq 4, 22, 9 : m-sA wnw.t.f nHA.t « après son heure calamiteuse »). [↑](#footnote-ref-7)
8. En revanche, il y a quelques exemples de Hr-sA avec un sens spatial dans les textes en égyptien classique de la 18e dynastie (*e.g*. *Urk*. IV, 1232,8). [↑](#footnote-ref-8)
9. Cf. Langer (ce volume). [↑](#footnote-ref-9)
10. Galán (1995 & 2000). [↑](#footnote-ref-10)
11. Pour une analyse détaillée de Hnty, cf. Chantrain (à paraître). [↑](#footnote-ref-11)
12. Autobiographie d’Herkhouf, 6 = *Urk*. I, 125, 4. [↑](#footnote-ref-12)
13. Pépi I, *PT* 697, §2173 b-c et Pépi II, *PT* 697, §2173 b-c. [↑](#footnote-ref-13)
14. Si on retient l’option d’un duel apparent, cf. Malaise &Winand (1999 : §73). [↑](#footnote-ref-14)
15. Ce passage fait référence à la course immuable des étoiles dans le ciel. [↑](#footnote-ref-15)
16. Allen (2005: 299) : « Pepi Neferkare will govern the Imperishable Stars, so that Pepi Neferkare may be rowed in the limit (of the sky) ». [↑](#footnote-ref-16)
17. Un seul exemple, issu de la tombe de Herkhouf, cf. *supra*. [↑](#footnote-ref-17)
18. Cf. *infra*, 1.2. [↑](#footnote-ref-18)
19. Pour une analyse sémantique complète du lexème hAw, voir Chantrain (à paraître). [↑](#footnote-ref-19)
20. Cf. Chantrain (2014). [↑](#footnote-ref-20)
21. Cf. rk, *infra*. [↑](#footnote-ref-21)
22. Absent du *Demotic Dictionary of the Oriental Institute of Chicago*. [↑](#footnote-ref-22)
23. À la différence de hAw, qui n’est pas marqué en termes de passé-présent-futur, et de tr, qui est majoritairement employé pour une période non révolue. [↑](#footnote-ref-23)
24. Cette situation apparaît de manière évidente lorsqu’on observe les relations génitivales dans lesquelles le lexème rk est impliqué. [↑](#footnote-ref-24)
25. oGardiner 304, r° 7. [↑](#footnote-ref-25)
26. hAw[matériel/abstrait] est attesté de très nombreuses fois au Nouvel Empire, dans les textes administratifs, d’où hAw[temps] est absent. [↑](#footnote-ref-26)
27. Pour une analyse détaillée de hAw, voir Chantrain (à paraître). [↑](#footnote-ref-27)
28. Cf. Pehal (ce volume). [↑](#footnote-ref-28)
29. De nombreux transferts métaphoriques sont utilisés dans la langue égyptienne. Celui associant l’idée de hauteur à une qualité positive est récurrent, cf. Lakoff & Johnson (2003). [↑](#footnote-ref-29)
30. Voir déjà les considérations générales dans Winand (2003). [↑](#footnote-ref-30)
31. Quelquefois pHwj s’oppose à tp, notamment dans l’expression tpj-a « les ancêtres », ce qui tend à montrer que tp ne doit pas être pris comme une métaphore verticale (*e.g*. *Khakheperréséneb*I,2-3 : nn Tz n sb.t r {xrw} Dd.t.n tpj.w-a). Sur tpj.w-a en liaison avec sr « annoncer », voir *Ipouer*, I, 10. [↑](#footnote-ref-31)
32. Sur l’opposition m-xt vs. m-HA.t, voir *Khakheperréseneb* I,4 (nn abw md.t imy-HA.t, gm is imy.w-xt). [↑](#footnote-ref-32)
33. Cité par Vernus (1995: 56, n. 108) ; voir encore *Mérikarê*, 67, pBerlin 3029, I,5. [↑](#footnote-ref-33)
34. Voir encore *Ptahhotep* 179 : Hr rx.t.n*.k* jm*.f* xntw « en fonction de ce que tu as appris sur lui précédemment ». [↑](#footnote-ref-34)
35. On peut utilement rappeler ici la formule du *Désabusé* 20-21 (pXr.t pw anx « la vie est un passage »). [↑](#footnote-ref-35)
36. Voir A.t hrw nb Xr*.k*, zb*.s* Htp*.k* (Suti et Hor, 7). [↑](#footnote-ref-36)
37. On peut conserver la lecture du pBM 10474 (m + inf., voir Vernus, 1995 : 30), ou considérer, avec Quack (1994 : 203, note a), qu’il s’agit d’une forme de qualitatif (m-snj), ce que pourrait appuyer la leçon de la tablette de Moscou. [↑](#footnote-ref-37)
38. Cf. en français des expressions comme « s’il (m’) arrive quelque chose ». De manière neutre, voir p.ex. n-pA zp*.f* tm jw « son moment n’a jamais manqué d’arriver » (*Ptahhotep* 479), xmt jj.t (stèle BM 581,9), et l’ex. de *Néferti* cité plus haut (ex. 20). Voir encore n jw jj,t HA*.j* Dr ms.(w)t*\_*j « aucun malheur ne m’a surpris depuis que je suis né » (*Amenemhat* 2,9), qui combine jj.t et le verbe jwj. La présence de HA « derrière » dans ce dernier exemple n’est pas l’indice d’une vectorialité inversée ; l’égyptien combine ici deux métaphores : à celle du temps vient se superposer celle de l’attaque par surprise, qui vient nécessairement « par derrière ». [↑](#footnote-ref-38)
39. Les successeurs sont appelés jj.w Hr-sA (*Mérikarê* 18) ; voir encore *Khakhéperréseneb* (I,8). [↑](#footnote-ref-39)
40. Sur cet exemple, voir Winand (à paraître, ex. 36). [↑](#footnote-ref-40)
41. Voir Winand (2006 : 31-34, 173-193). Pour une présentation succincte en anglais, voir Winand (2015). [↑](#footnote-ref-41)
42. Ce qu’on appelle un accomplissement dans la terminologie traditionnelle héritée de Vendler (Winand 2006 : ch. 2). [↑](#footnote-ref-42)
43. Dans ce graphique, les deux crochets < > signalent les limites du procès stricto sensu, le signe ~ représente conventionnellement une activité dynamique (par opposition à – qui marque un état statif), et le signe + indique la télicité. Sur le symbolisme utilisé et sur l’actionalité des procès en égyptien ancien, voir Winand (2006 & 2015). [↑](#footnote-ref-43)
44. En égyptien, à titre d’exemple, l’auxiliaire d’énonciation jw sert à mettre en relation l’intervalle sélectionné par le temps grammatical, c’est-à-dire le moment de référence, et le moment d’énonciation. Dans un second temps (au terme d’un processus complètement achevé en néo-égyptien), il évoluera comme marqueur circonstanciel, mettant en relation le moment de référence avec le moment de référence d’une autre proposition. [↑](#footnote-ref-44)
45. Cf. Winand (2006 : 311-12, n. 44). On notera plus particulièrement la formation du progressif en créole à l’aide de l’auxiliaire « *stay*», procédé qui rappelle l’utilisation des verbes de postures (aHa, Hmsj et sDr) en néo-égyptien, mais aussi dans de nombreuses langues africaines (Givón 1982 : 124). D’une manière générale, les langues africaines montrent une prédilection pour les constructions locatives dans la construction du progressif (Bybee, Perkins & Pagliuca 1994 : 129-131). [↑](#footnote-ref-45)
46. On pensera notamment à la scène bien connue représentant deux travailleurs entourant un sac de céréales, où l’un est statique et l’autre en mouvement. Cette scène est attestée dans plusieurs tombes, dont celle de Nakht. Cf. notamment Laboury (2017). [↑](#footnote-ref-46)
47. Servajean (2007). [↑](#footnote-ref-47)
48. Cf. Hornung (1996). [↑](#footnote-ref-48)
49. Cf. notamment le conte du *Prince Prédestiné*. Du temps supplémentaire peut toutefois être négocié. Un exemple bien connu se trouve dans le P. Vandier : le roi se voit accorder du temps de vie supplémentaire en échange de la vie du magicien my-ra. [↑](#footnote-ref-49)
50. Cf. *supra*, 1.1.2.4. [↑](#footnote-ref-50)
51. De manière générale voir Vernus (1995) ; Winand (2003 & 2005) ; Assmann (1975b, 1983, 1991, 2011) ; Hornung (1981, 1996). [↑](#footnote-ref-51)
52. Il s’agit d’une notion introduite dans Chantrain (à paraître). [↑](#footnote-ref-52)
53. Voir aussi Pehal (ce volume). [↑](#footnote-ref-53)
54. La mémoire culturelle s’oppose à la mémoire communicative, qui conditionne l’orientation dans la vie quotidienne. [↑](#footnote-ref-54)
55. Assmann (2010); Hornung (1966). [↑](#footnote-ref-55)
56. Vernus (1995). Il existe de rares exceptions toutefois, telle que l’exorde de Khakheperrê-seneb, où s’exprime le souhait d’écrire quelque chose de tout à fait neuf, car le présent n’est plus pensable à travers la culture traditionnelle (Vernus 1995 : 23). [↑](#footnote-ref-56)
57. Vernus (1995), respectivement §10-25 et §26-36. [↑](#footnote-ref-57)
58. Cette idée est déjà présente, quoique plus discrètement, au Moyen Empire. On pensera à l’exemple de *Sinouhé* évoquant le dessein d’un dieu en son cœur (B 43). [↑](#footnote-ref-58)
59. Vernus 1995, 122. [↑](#footnote-ref-59)
60. La révélation par un songe est un cas fréquent, on pensera notamment au rêve de Redjedjet, future mère de rois, dans le pWestcar. [↑](#footnote-ref-60)
61. Par ailleurs, le calendrier était historiquement fondé sur un système lunaire. Voir notamment Depuydt (1997 & 2007) ; Krauss dans Hornung (2006 : 386-391) et Nolan (2003). [↑](#footnote-ref-61)
62. Ces jours supplémentaires sont appelés Hry.w rnp.t en Égyptien, littéralement : « ceux qui sont sur l’année ». [↑](#footnote-ref-62)
63. Ce jour se situe vers la mi-juillet, habituellement le 17, et correspond traditionnellement au premier jour de crue observable à Memphis. [↑](#footnote-ref-63)
64. Il s’agit du terme figurant dans les dates. Les deux lectures sont attestées. [↑](#footnote-ref-64)
65. Selon l’interprétation de Gardiner. Si elle est exacte, sw pourrait être dérivé du verbe swA « passer », en référence au passage des jours, et du temps en général. [↑](#footnote-ref-65)
66. Ce fait trouve un écho dans les graphies usuelles de wnw.t comprenant le signe . [↑](#footnote-ref-66)
67. Cf. von Beckerath (1984) ; Ryholt, dans Hornung & Warburton (2006 : 26-32). [↑](#footnote-ref-67)
68. À l’exception du Canon de Turin et de la Pierre de Palerme. [↑](#footnote-ref-68)
69. Cf. *infra*, 3. [↑](#footnote-ref-69)
70. Il s’agit là d’un concept délicat pour l’Égypte ancienne. Il désigne un temps intellectualisé, réfléchi, se distançant parfois du modèle idéologique pour insister sur un certain ancrage dans le présent. Cf. Chantrain (à paraître). [↑](#footnote-ref-70)
71. On pense notamment à *l’Enseignement d’Aménémopé*, ou à certaines lettres de la fin de l’époque ramesside. [↑](#footnote-ref-71)
72. Idée développée dans Chantrain (à paraître). [↑](#footnote-ref-72)
73. Cf. Redford (1986). [↑](#footnote-ref-73)
74. Voir déjà la Pierre de Palerme. [↑](#footnote-ref-74)
75. Les cartouches laissés vides dans les temples romains en sont l’illustration ultime. [↑](#footnote-ref-75)
76. On observera au passage que les rois de la Première et de la Deuxième Période intermédiaire ont été omis. Il en va de même pour Hatchepsout et les rois amarniens, qui devraient apparaître dans les encadrés verticaux. Voir Winand (2017 : 36-38). [↑](#footnote-ref-76)
77. Bien sûr, la nature de la prédication (p.ex. verbale ou non verbale) peut aider à lever certaines ambiguïtés (Winand 2000). [↑](#footnote-ref-77)
78. Sans retomber dans certains excès de l’hypothèse Sapir-Whorf (Whorf 1956 : 57), prise dans un sens absolu, selon laquelle la langue conditionne la conception du monde chez ses locuteurs. Voir Duranti (1997 : 52-53). On peut rejoindre ici la position exprimée par Hagège (1998 : 46 « Les visions du monde, à commencer par celles des positions dans l’espace, qu’elles soient directement ou métaphoriquement exprimées, sont variables d’une culture à l’autre, et la diversité des modèles socioculturels que cela reflète est assez grande pour remettre en cause les homologies que pourrait suggérer une perspective exclusivement cognitive »). Dans le domaine linguistique, une place est parfois faite à l’anthropologie, par exemple dans l’école linguistique de Berkeley : « Languages differ in their verbalized orientation to experience » (Slobin & Bocaz 1989 : 17, cité par Michaelis 1998 : 1). [↑](#footnote-ref-78)
79. Sur la séquence des scènes agricoles dans les tombeaux de l’Ancien Empire, qui ne respecte pas nécessairement une succession chronologique, voir Angenot 1996 [↑](#footnote-ref-79)